

Si l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est désormais reconnu comme un droit fondamental par la communauté internationale, les inégalités perdurent. Un milliard d'habitants n'a toujours pas accès à l'eau potable et plus de deux milliards à l'assainissement. Des chiffres qui illustrent l'ampleur des inégalités dans le monde au regard de la satisfaction des besoins en eau.

L'explosion démographique

Changements climatiques, évolution démographique, exode accéléré des populations rurales vers les mégapoles, constituent de nouveaux défis. Plus que jamais, la coopération internationale est indispensable à la mise en œuvre de solutions durables.

7 milliards d'êtres humains en 2011, et en un siècle la population mondiale a presque quadruplé. En 1900, nous étions 2 milliards, nous serons 9 milliards en 2050.

Une explosion concentrée en Asie et en Afrique

75 % des hommes vivent en Asie et en Afrique. Ils seront 80 % en 2050. À cette échéance, le Nigeria se classerait au 3^e rang des pays les plus peuplés, devant les États-Unis et derrière les deux milliardaires : la Chine et l'Inde.

Pression sur les ressources hydriques

L'accroissement de la population et de la consommation d'eau mondiale (déjà multipliée par 6 en 100 ans) font de l'accès à l'eau un des défis majeurs de l'humanité.

Les changements climatiques

En 2050, on comptera jusqu'à 200 millions de réfugiés climatiques.

Le réchauffement terrestre provoque une aggravation du stress hydrique : plus forte évaporation, baisse du niveau des nappes phréatiques, assèchement des sols...

Les catastrophes climatiques (tsunamis, séismes...), la montée des eaux ou la désertification, menacent les villes principalement situées près des côtes et provoquent le déplacement des populations.

Si les pays développés sont les principaux responsables du réchauffement de la planète, les plus vulnérables sont les pays du Sud en voie de développement.



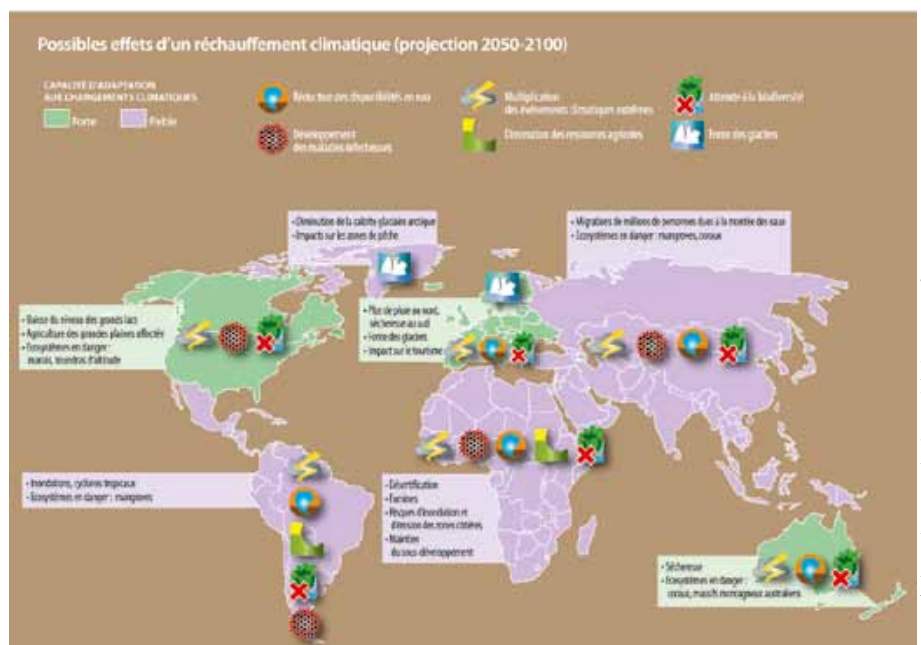
Crédit photo : IPP



Crédit photo : Didier Gentilhomme

1 - Burkina Faso

2 - Mali



L'urbanisation incontrôlée

Chaque mois la population mondiale augmente de l'équivalent d'une ville comme Madrid

Les pays en voie de développement sont les plus touchés par l'urbanisation massive.

Le déplacement massif et rapide des populations vers les zones urbaines crée des déséquilibres.

La concentration des habitants sur les côtes les expose aux risques climatiques et aux pollutions et provoque une crise sévère du logement.

Aujourd'hui, 1 milliard de personnes vit en bidonvilles et ce nombre aura doublé en 2020, triplé en 2030.

Les plus démunis sont privés d'eau potable et d'assainissement, les villes se transforment en « véritables bombes sanitaires ».



Credit photo : Didier Gerthomme

Inde



Livraison d'eau au Cambodge

Credit photo : 1001 Jambanes

La pénurie d'eau :

1/3 de la population mondiale est confronté à des pénuries d'eau

L'eau douce : une ressource rare et mal répartie.

9 pays (Brésil, Russie, Chine, Canada, Indonésie, États-Unis, Inde, Colombie et Zaïre) se partagent 60 % des ressources mondiales en eau douce.

Le stress hydrique : indicateur de pénurie d'eau.

Les risques de manque d'eau sont évalués en comparant les ressources disponibles d'un pays à ses besoins. Quand ils ne sont pas satisfaits, le pays est dit en état de stress hydrique.

En 2030, plus de 50 pays seront dans cette situation, 40 % de la demande en eau ne sera pas satisfaite.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement

1 milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable, 2,5 milliards ne disposent pas d'assainissement

L'eau insalubre et l'absence d'installations sanitaires menacent la santé humaine.

Le manque d'eau potable provoque 80 % des maladies dans les pays en voie de développement. Chaque jour, 15 000 personnes meurent de maladies hydriques dans le monde.

Eau et assainissement : des objectifs ambitieux difficiles

Les objectifs du millénaire pour le Développement adoptés en 2000 prévoyaient, d'ici 2015, de réduire de moitié le pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à une eau potable et à un assainissement de base.

à savoir...

L'eau dans le monde

La loi Oudin du 9 février 2005 autorise les agences de l'eau et les collectivités locales à attribuer des aides de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, jusqu'à un plafond de 1 % de leurs ressources. Les six agences de l'eau s'engagent dans la solidarité internationale au moyen d'aides financières pour un total de l'ordre de 5 millions d'euros par an.